

Sécurisez votre place de parking en toute sérénité

Préparation et autorisations

- Vérifier auprès de la mairie ou du syndic la réglementation locale concernant l'occupation du domaine public ou privé.
- Obtenir l'autorisation écrite nécessaire avant de débuter les travaux.
- Prévoir une zone de dégagement minimale de 50 cm à 1 mètre autour de l'emplacement pour permettre le déploiement sans gêner les voisins.

Matériel et outillage indispensables

- Perforateur avec foret à béton du diamètre des chevilles.
- Clé à cliquet ou boulonneuse.
- Maillet, niveau à bulle et marqueur pour les points de perçage.
- Tirefonds (M10 ou M12) et chevilles métalliques à expansion haute résistance.

Étapes d'installation et fixation

- S'assurer que le sol est en béton d'une épaisseur minimale de 10 à 15 cm pour une résistance optimale.
- En cas de fixation sur asphalté, prévoir une dalle de béton coulée au préalable ou utiliser des fixations chimiques avec tamis.
- Nettoyer impérativement les trous de perçage avec une soufflette ou un aspirateur pour garantir l'efficacité de l'ancrage.
- Fixer l'embase solidement en utilisant les tirefonds et les chevilles métalliques.

Contrôles de sécurité et validation

- Effectuer un cycle complet de verrouillage et déverrouillage pour tester le mécanisme.
- Vérifier l'absence de jeu dans l'embase avant la validation finale.
- Contrôler la hauteur de l'arceau en position haute pour assurer une visibilité optimale aux conducteurs.
- Installer des bandes réfléchissantes sur l'arceau pour garantir sa visibilité nocturne.